

JOURNAL municipal



JUIN 2015



Mot du Maire page 2
Mot du Directeur Général

Sécurité incendie page 3

Travaux publics pages 4-5

Environnement pages 6-7

Urbanisme pages 8-9

Communauté pages 10-11-12

Loisirs et culture pages 13-14-15

Information générale page 16

brownsburgchatham.ca

Chères citoyennes,
Chers citoyens,



Enfin, la chaude saison est arrivée et comme chaque année, celle-ci nous apporte une panoplie d'activités et d'événements. À la lecture du présent journal, vous serez à même de constater que nous vous offrons une gamme variée de moyens pour vous divertir avec la famille et les amis.

Que ce soit par la **Fête nationale**, la **Fête du Canada**, les **festivités familiales** sans oublier la première édition de la **Journée portes ouvertes** du 6 juin dernier.

La Journée portes ouvertes vous a permis de rencontrer les employés des différents Services de la Ville et de vous familiariser avec les services qui vous sont offerts.

Nous avons été heureux de vous y rencontrer en si grand nombre et l'expérience sera sans nul doute répétée annuellement. À la séance du Conseil du 1^{er} juin dernier, le rapport financier de la **Ville de**

Brownsburg-Chatham ainsi que le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, ont été déposés. **Nous sommes heureux d'annoncer un surplus d'opération pour l'année 2014, de 450 900 \$.** Grâce à une saine gestion, nous avons réussi à dégager ce surplus en réalisant un maximum de travaux qui vont améliorer la qualité de vie des citoyens. L'administration municipale ainsi que les membres du Conseil travaillent de pair afin de vous offrir les meilleurs services possibles.

Je terminerai en vous souhaitant un merveilleux été et au plaisir de vous rencontrer lors des festivités estivales.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL Le nouveau site internet de la municipalité

L'amélioration de la communication avec les citoyens demeure un objectif de tous les instants. C'est dans cette optique qu'il a été décidé de renouveler le site internet de la municipalité. Il est plus dynamique et convivial et il permettra de faciliter cette communication. Toutes les informations importantes pour les citoyens s'y retrouveront dans tous les champs d'activités de la Ville. Il fera place à des nouveautés comme une section sur les « nouvelles relatives aux décisions du conseil ».

Nous invitons tous les citoyens à nous faire part de leurs commentaires afin que cet outil de communication s'améliore constamment.

Le nouveau site a été lancé à l'occasion de la semaine de la municipalité dans le cadre de la « Journée portes ouvertes » tenue à l'Hôtel de Ville, la caserne de Brownsburg, le garage municipal et la bibliothèque.

René Tousignant

Directeur général et greffier

Arrivées et départs

Saluons le départ de **Fanny Pelland**, inspectrice en bâtiment au service de l'urbanisme et du développement durable et par la même occasion, souhaitons la bienvenue à **Laurie Giraldeau** qui lui succède depuis le 19 mai dernier. Nous félicitons également **Guylaine Davidson** qui a obtenu le poste d'adjointe administrative au service loisirs et culture et service de sécurité incendie.



Guylaine Davidson



Laurie Giraldeau



PASSER L'ÉTÉ... BIEN PROTÉGÉ



Nous voici en plein cœur de l'été. Quoi de plus agréable que de profiter de la douceur du temps pour jouer dehors, dans la piscine, faire du camping et profiter des autres activités estivales.



Utilisation du barbecue : le cuisinier ou la cuisinière devrait porter un bon tablier, des mitaines de cuisson qui protègent tout l'avant-bras et utiliser des ustensiles à long manche. S'assurer de la stabilité de l'appareil, un barbecue qui bascule, ça gâche un repas ! Ne l'adossez pas à une structure ou à un mur inflammable. Lorsque vous voyez des éclairs et que le tonnerre gronde, cessez la cuisson, mettez-vous à l'abri et attendez que la tempête passe. **N'entrez surtout pas l'appareil à l'intérieur.** Ne l'approchez pas non plus de la porte fenêtre. Une intoxication au monoxyde de carbone est insidieuse et mortelle. Et si par mégarde le feu prend dans le barbecue, fermez le couvercle et l'alimentation en gaz.

Utilisez toujours un allume-feu spécifiquement conçu pour ce type d'appareil. **JAMAIS D'ESSENCE !** Et n'ajoutez jamais d'allume-feu liquide sur des briquettes chaudes.



La piscine : saviez-vous que les produits d'entretien peuvent être dangereux? Ils sont constitués de produits à base de chlore. Ces produits chimiques peuvent réagir et provoquer un phénomène de combustion spontanée s'ils entrent en contact avec des matières organiques comme les pluies acides, la sueur, etc. Ils peuvent aussi interagir avec d'autres produits comme l'essence, l'huile à moteur, la térébenthine, l'acétylène et autres. Alors, soyez prudents lors de l'entreposage de ces produits : d'abord, suivez bien les recommandations du fabricant, ensuite gardez-les à l'extérieur du domicile, au sec et dans un endroit bien ventilé. Éloignez-les de toute source de chaleur et surtout, gardez-les à bonne distance des autres produits entreposés chez vous. Si les contenants sont percés ou endommagés, il vaut mieux disposer du produit de façon adéquate et sécuritaire.

Pour les foyers extérieurs : vérifiez d'abord auprès du Service sécurité incendie la réglementation à ce sujet. Ce genre d'appareil ne respecte pas les normes pour la limite d'agents polluants. De plus, ce ne sont pas des incinérateurs. N'y brûlez donc pas n'importe quoi.

Comme prudence est mère de sûreté, c'est en étant prudent qu'on évite tout danger. Maintenant que nous en savons un peu plus sur la sécurité entourant ces petits plaisirs de l'été, passons d'agréables soirées.

Vous trouverez sur le site internet de la Sécurité publique du Québec ces informations, ainsi que plusieurs autres.

<http://www.securitepublique.qc.ca>



RESPECTER LES TRAVAILLEURS, RESPECTER LES RÈGLES!

Chaque année, de nombreux travailleurs veillent à l'entretien, au maintien et à l'amélioration des infrastructures de la ville. Que ce soit dans l'élaboration d'un simple chantier d'entretien courant, d'un chantier d'excavation ou d'un chantier d'entretien de la chaussée, ces travailleurs sont là sur la route, pour veiller au bien-être des citoyens. Il est donc important que chacun comprenne, qu'ils soient là pour rendre la route et la vie en communauté plus agréable. Il est vrai que certains travaux peuvent gêner, de façon temporaire, la circulation, car cela oblige les automobilistes à ralentir et à respecter des consignes de sécurité afin de ne pas mettre la vie des travailleurs en danger, ainsi que celle des citoyens. Il est important de se rappeler, que les chantiers ne sont que temporaires et que les dispositifs de signalisation sont des éléments cruciaux pour assurer la protection de tous.

La signalisation a pour but de prévenir, de guider et de protéger la population.

Prévenir

Grâce aux panneaux de signalisation, vous êtes informés de l'emplacement des travaux et parfois cela vous informe de la durée des travaux et des heures d'ouverture des chantiers.

Guider

Les panneaux de signalisation, vous informent de la marche à suivre, afin de contourner ou de circuler aux abords des chantiers de façon sécuritaire.

Protéger

Il y a la mise en place d'une délimitation de la zone de danger. Les zones de chantiers sont identifiées à l'aide de cônes ou de barrière voyante, afin de rendre les chantiers le plus visibles possible.

À l'annonce d'un chantier, vous devez :

- respecter les consignes de sécurité transmis par les panneaux de signalisation,
- respecter le périmètre de la zone de travaux,
- respecter la limite de vitesse,
- respecter les distances sécuritaires,
- rester vigilant afin d'être en mesure d'anticiper tout danger pouvant survenir.



Figure 1: www.chefdentreprise.com

La signalisation est mise en place pour de bonnes raisons, il est de mise de respecter les directives et respecter la zone des travailleurs. C'est pour votre sécurité et celle des ouvriers. De plus, il est primordial de **ne pas pénétrer à l'intérieur d'un chantier**. C'est une question de respect pour les travailleurs, faites leur confiance, ce sont des gens compétents et talentueux, et c'est aussi une question de sécurité pour vous.



Routes provinciales :

Petits rappels concernant les routes suivantes 327 - 148 - 344, et chemin de St-Michel. Ces routes relèvent du Ministère des transports (MTQ) et non de la Ville de Brownsburg-Chatham. Pour signaler un problème veuillez contacter le Ministère des transports du Québec (MTQ) au numéro suivant : 450-562-0221

EAUX PLUVIALES

Extrait du Règlement municipal 145-2008 : 7.1.5 Branchements distincts, eaux pluviales d'un toit de bâtiment.

Les eaux sanitaires ou domestiques et de procédé d'une part et les eaux pluviales, d'infiltration et de refroidissement d'autre part, provenant d'un bâtiment ou d'un terrain, doivent être conduites jusqu'à la ligne de lot par deux branchements privés d'égout distinct. S'il n'existe pas de conduite d'égout pluvial en façade de la propriété, on doit quand même construire deux branchements d'égouts distincts. L'égout pluvial est alors acheminé dans l'égout unitaire, dans un fossé ou sur le terrain.

Économie d'eau potable - Saviez-vous que le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde.

La consommation d'eau potable peut doubler et diminuer fortement les réserves pendant la période estivale. Il est donc très important de l'utiliser judicieusement.

- Laver l'automobile par section et rincer par de brèves vaporisations et privilégier des lave-autos automatiques qui recyclent l'eau.
- Laisser l'herbe pousser plus densément lors des temps secs.
- Privilégier l'arrosage de soir pour minimiser l'évaporation.
- Privilégier des systèmes d'arrosage de goutte à goutte et de minuteurs.
- Couvrir la piscine si elle n'est pas utilisée pour éviter l'évaporation et éviter de trop la remplir afin d'éviter les débordements d'eau.
- Couper l'eau lorsque vous vous savonnez et rincer avec une pulvérisation la plus fine possible.
- Remplacer les pommes de douche par des modèles à grande efficacité.

Ensemble, on peut faire la différence !

BRIS

Vous êtes témoin d'un bris de fil appartenant Hydro-Québec, Bell Canada ou autres fournisseurs de services. Vous pouvez les contacter en communiquant avec eux directement aux numéros suivants :

Bell

611

Hydro Québec

24 h sur 24 h, au numéro sans frais 1-800-790-2424

VIDEOTRON
A Quebecor Media Company

service à la clientèle, au numéro sans frais 1 877 512-0911

911

Si urgence

Vous êtes témoin d'un vol ou d'un méfait sur notre territoire s.v.p. communiquez avec le **service de la sécurité publique (Sureté du Québec)** afin de les aviser.



Aux nouveaux arrivants dans notre municipalité :

Le citoyen doit se procurer un bac vert (ordures), et ce, à ses frais et au magasin de son choix. Les bacs bleus (recyclage) ainsi que les bacs bruns (composte) sont sous la responsabilité de la RIADM. Un de chaque couleur (brun et bleu) par adresse civique. Ils peuvent être commandés par le citoyen qui le désire, à la Régie au numéro de téléphone suivant : 450-562-3786.

De plus pour les nouvelles constructions uniquement :

- La RIADM fournit un bac vert gratuitement aux citoyens en leur remettant une lettre qu'ils présentent chez BMR Lachute (la livraison est incluse).
- Les bacs bleus et bruns sont livrés par la RIADM aux nouveaux arrivants.

Il est important de vous informer que les bacs bleus et bruns demeurent la propriété de la RÉGIE et non de l'occupant de l'adresse. Donc, si vous déménagez, les bacs doivent rester à l'adresse que vous occupiez avant le déménagement.

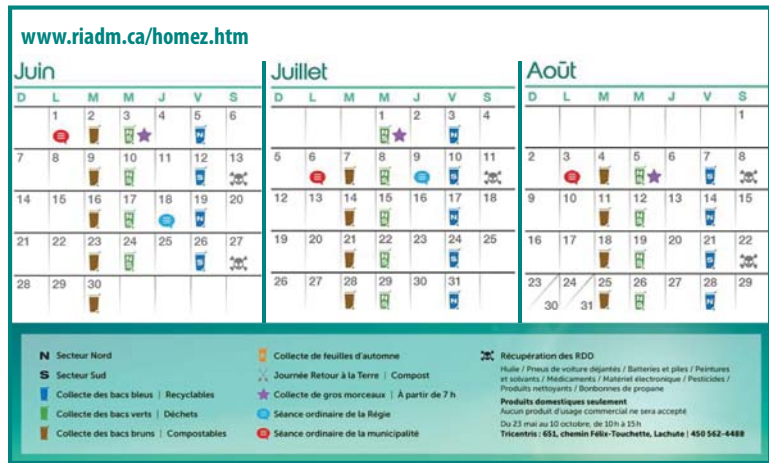
Petit rappel, lors des journées prévues pour la collecte de vos bacs, ils doivent être sortis avant 7 h le matin jour de la collecte en respectant la distance requise pour permettre le ramassage. De plus, il est important de préciser que lors de la collecte, notez que le camion ne repassera pas une seconde fois. Nous vous remercions de votre collaboration.

Rappel - La collecte des déchets

s'effectue à toutes les semaines à compter de la dernière semaine du mois d'avril jusqu'au 23 septembre inclusivement.

Rappel - La collecte de matières compostables (bacs bruns) s'effectue toutes les semaines à compter du 22 avril jusqu'au 11 novembre inclusivement.

Rappel - La collecte de matières recyclables (bacs bleus) s'effectue tous les vendredis.



Maîtriser l'art du recyclage

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de la population québécoise est desservie par la collecte sélective résidentielle. On sait que les matières à recycler sont le plastique, le papier, le carton, le métal et le verre. Pour certains objets et matières, on se demande éternellement s'ils sont recyclables ou non. Quatre-vingt-onze pour cent des matières récupérées sont recyclées au Québec. Dans les centres de tri québécois, on estime à 9% le taux moyen de rejets, donc des objets qui ne devraient pas se retrouver dans nos bacs de recyclage.

QUESTION

Il vaut mieux se poser la question «est-ce qu'il s'agit d'un contenant, d'un emballage, d'un imprimé ou de journaux?». Si oui, on le met dans le bac.

CONTENANTS À EMBALLAGE IMPRIMÉ

Si non, l'objet ne va pas nécessairement directement à la poubelle, puisque certains de ces objets peuvent être récupérés dans les écocentres municipaux ou certains détaillants participants. Tout autre objet qui ne correspond pas à cette description peut entraîner des bris d'équipements, ralentir la production des centres de tri ou nuire au recyclage de certaines matières récupérées, et, ultimement, limiter la fabrication de produits à contenu recyclé.





SITE DE MATÉRIAUX SECS

Le site de matériaux secs, anciennement situé aux ateliers municipaux est fermé de façon permanente depuis le 30 septembre 2013. Nous vous invitons à déposer vos gros déchets lors de la collecte des gros déchets. La collecte de gros déchets aura lieu aux dates indiquées au calendrier: **Le 1^{er} juillet - tous les secteurs • Le 5 août - tous les secteurs • Le 2 septembre - tous les secteurs**

Toutefois, si vous ne souhaitez pas attendre l’une de ces collectes pour vos matériaux secs, vous pouvez vous rendre au Centre de tri d’Argenteuil situé au 435, montée Cushing Brownsburg-Chatham, 450-566-8000.

Et voici l’adresse du site internet du Centre de tri d’Argenteuil: <http://centredetriargenteuil.ca/>

CENTRE DE TRI D’ARGENTEUIL

435, montée Cushing, Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 1B9

Téléphone : 450 566-8000 — Télécopieur : 450 562-1805

Informations générales : info@centredetriargenteuil.ca

La tarification en vigueur, pour les citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham

- Coffre de voiture : _____ 3,00\$
- Camionnette (pick-up) et/ou remorque et/ou véhicule utilitaire sport : _____ 10,00\$
- Camions 6 roues : _____ 20,00\$
- Camionnette avec remorque attachée : _____ 20,00\$

Heures d'ouverture:	
Lundi	8h - 16h30
Mardi	8h - 16h30
Mercredi	8h - 16h30
Jeudi	8h - 16h30
Vendredi	8h - 16h30
Samedi	9h – 13h00
Dimanche	Fermé
jusqu’au 3 octobre 2015	

Matières acceptées et faisant partie de l’entente avec la Ville de Brownsburg-Chatham :

Asphalte, béton, briques, roche, pierre, bois, carton, gypse, métaux ferreux et non-ferreux, plastique.

Matière acceptée au centre de tri mais ne faisant pas partie de l’entente : bardeau d’asphalte

Matières refusées au centre de tri : amiante, résidus domestiques dangereux (RDD), résidus verts, gazon, feuilles mortes, pneus, ampoules fluo-compactes et néons, peinture, vernis, laques, teintures, apprêts.

Collecte de déchets électroniques

Du 20 au 24 avril dernier, dans le cadre du jour de la terre, la compagnie Orica, en collaboration avec la Ville de Brownsburg-Chatham, a mis sur pied une collecte de déchets électroniques.

La collecte se déroulait à l’Hôtel de Ville de Brownsburg-Chatham et était accessible gratuitement à tous les employés d’Orica ainsi qu’aux citoyens de la Ville de Brownsburg-Chatham.

Le Maire, Monsieur Serge Riendeau, tient à remercier chaleureusement madame Leah Barlow, Directrice de l’usine Orica Canada, madame Stefania Ripamonti, responsable de l’environnement chez Orica et tous les membres de la Fondation Oricare pour leur implication dans la communauté.





Nos lacs, une ressource importante!



Depuis 2013, la Ville porte une attention particulière à une ressource naturelle majeure : nos lacs. Un suivi des installations sanitaires et des bandes de protection riveraine sera effectué dans le secteur des lacs Crooks et Carillon. Cette initiative viendra compléter les actions débutées en 2014.

N'hésitez pas à communiquer avec Sébastien Simard, inspecteur en environnement, au (450) 533-6687 poste 2826, afin qu'il indique si vous respectez la réglementation et quelles modifications vous pouvez faire pour y parvenir.

Votre installation sanitaire et sa vidange

Est-ce que l'installation sanitaire desservant votre propriété est en bon état de fonctionnement ? Le règlement provincial prescrit que la vidange de votre fosse septique doit être faite à tous les 2 ans si vous y habitez de façon permanente et à tous les 4 ans s'il s'agit d'une habitation secondaire. La vidange périodique de la fosse septique contribue à son entretien, assure son bon fonctionnement et ainsi préserve l'environnement.

Une bande de protection riveraine en santé!

Connaissez-vous tous les bienfaits de la bande riveraine qui s'applique à un lac, à un cours d'eau ou à un milieu humide ? Cette bande de protection apporte plusieurs bienfaits dont la stabilisation des berges, l'absorption d'éléments nutritifs qui nourrissent les algues bleu-vert, la réduction de l'érosion et du ruissellement, la conservation d'habitats pour la faune et la flore de même que la prévention des inondations. La réglementation prescrit une bande de protection riveraine de 15 mètres définie à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.

Il est donc important que tous contribuent à maintenir cette bande de protection contre la dégradation de la qualité des eaux des lacs et des rivières. Pour ce faire, rien de plus simple, il s'agit de « renaturaliser » cet espace et ainsi de le remettre dans son état le plus naturel possible. Une action facile d'application est de cesser de tondre la pelouse dans cette zone. Pour en faire d'avantage, il est toujours possible d'effectuer la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes. Afin de vous guider dans l'aménagement de la bande riveraine, vous pouvez consulter les représentants de la Ville avant d'entreprendre vos travaux.

N'oubliez pas votre permis avant d'entreprendre vos travaux

Le Service de l'urbanisme vous rappelle qu'avant d'entreprendre vos travaux de construction ou de rénovation, il est exigé d'avoir validé la conformité des travaux et d'avoir obtenu le permis de construction requis. Nous tenons à vous rappeler qu'il est nécessaire d'obtenir un permis pour tous les travaux effectués à la propriété, qu'il s'agisse de travaux à l'intérieur autant qu'à l'extérieur de la résidence ainsi que pour les bâtiments accessoires. Contactez le Service de l'urbanisme et du développement durable ou venez nous rencontrer à l'Hôtel de Ville afin de discuter des travaux que vous souhaitez réaliser et il nous fera plaisir de vous indiquer les meilleures démarches à suivre pour être conforme.



Pour nous joindre : Service de l'urbanisme et du développement durable (450) 533-6687, poste 2830



Programme de rénovation LogiRénov - Une aide financière importante de Québec pour vos travaux de rénovation et de remplacement de votre installation sanitaire

Le programme LogiRénov remboursera 20 % de la facture d'un projet de rénovation d'une résidence principale ou secondaire sur les projets réalisés par un entrepreneur qualifié avant le 1^{er} juillet 2015. En effet, des crédits d'impôts de 20 % seront consentis pour tous les travaux d'une valeur de plus de 3 000 \$ jusqu'à un remboursement maximal de 2 500 \$.

Les dépenses admissibles seront celles qui permettront d'améliorer le bilan environnemental ou énergétique des résidences. Parmi les projets admissibles, se trouvent l'isolation d'un toit ou des murs extérieurs, l'installation de portes et de fenêtres, le remplacement d'un appareil d'un système de chauffage au propane ou au gaz naturel par un appareil utilisant le même combustible, mais plus efficace, l'installation d'une thermopompe à air, le remplacement d'un climatiseur central par un modèle plus efficace, la réfection d'une fosse septique et d'un champ d'épuration, ou encore, la restauration d'une bande riveraine. **Pour plus d'information, consultez le site de Revenu Québec sous la rubrique LogiRénov.**

Les abris temporaires pour automobile à enlever avant le 1^{er} mai !

Afin de préserver la beauté de notre Ville, nous vous rappelons que les abris pour automobiles hivernaux (toile et structure) doivent être démontés au plus tard le 1^{er} mai de chaque année.

La saison de l'arrosage approche...

Afin d'assurer une gestion efficace de l'eau, nous vous rappelons que l'utilisation de l'eau en provenance de l'aqueduc municipal aux fins d'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est autorisé entre 19 h 00 et 21 h 00 :

- Pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est pair : **Les lundis et jeudis**
- Pour les occupants d'habitation dont le numéro civique est impair : **Les mardis et vendredis**



Cependant, un propriétaire qui installe une nouvelle pelouse peut, sur obtention d'un permis du Service de l'urbanisme procéder à l'arrosage précitées pendant une durée de 15 jours consécutifs après le début des travaux d'ensemencement ou la pose de la tourbe.

Une aide financière pour une toilette à faible débit

Le « Programme toilette à faible débit » se poursuit pour une troisième année. Une remise en argent d'un montant équivalent à 50 % de la facture totale jusqu'à concurrence de 50 \$ est accordée pour le remplacement d'une toilette à débit régulier par une toilette à faible débit. Pour vous inscrire au programme rien de plus simple, il vous suffit de remplir le formulaire de demande de subvention, de fournir une copie de la facture d'achat de la toilette à faible débit, une photo de l'ancienne et de la nouvelle toilette.

Fleurir sa ville ! Concours « Maisons fleuries » 2^e édition

Afin d'encourager l'effort collectif des citoyens à fleurir et embellir leurs terrains et l'ensemble du territoire, la Ville de Brownsburg-Chatham lançait, à l'été 2014, la première édition du concours « Maisons Fleuries ».

Ce concours vise à récompenser les plus beaux aménagements paysagers de notre ville en tenant compte des différents secteurs.

Pour y participer, aucune inscription n'est nécessaire. Un comité de sélection se déplacera sur le territoire pour dénicher les plus beaux aménagements. Les gagnants seront contactés pour participer à une soirée de remise des prix qui se tiendra à l'automne.





LE CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-PHILIPPE (D'hier à aujourd'hui)

Le Cercle des Fermières de Saint-Philippe (D'hier à aujourd'hui)

Assemblée générale : mercredi le 10 juin 2015 et fin des activités

Assemblée mensuelle : début mercredi le 9 septembre 2015 et reprise des activités

Bienvenue à celles qui désirent se joindre au Cercle des Fermières !

Coût : 25 \$ Incluant la carte de membre, l'abonnement à la revue l'Actuelle (5 revues par année) et la participation aux ateliers.

Information : Hélène au 450 562-3995 (Présidente)

Éliane au 450 562-9642 — Gisèle au 450 533-6917



Une journée porte ouverte sera organisée le 21 septembre prochain, à la salle Louis-Renaud. À cette occasion vous pourrez apprendre à mieux connaître tous les organismes qui offrent des services diversifiés pour améliorer et embellir la vie au quotidien. La **Ville de Brownsburg-Chatham** collabore, avec le **Cercle des Fermières de Saint-Philippe**, pour inviter les organismes qui aimeraient faire partie de cette journée à communiquer avec nous. Nous avons besoin de vous pour faire de cette journée une réussite.

LES PENTES D'ARGENT *THE SILVER HILLS*

Théâtre Saint-Sauveur - « Sacré famille »

Quand : Samedi, 27 juin 2015 ;

Heure : 20 h 30

Coût : 30 \$ (pièce seulement)

Souper à vos frais au Saint-Hubert à 17 h

Covoiturage sur demande.


Pique-nique annuel à 11 h au chapiteau du Camping municipal Brownsburg-Chatham.

Apportez votre dîner. Quand : Mardi le 14 juillet. Nous fournirons croustilles, liqueurs et desserts.

Information : Lise au 450 533-6812 / Marielle au 450 533-6956

CLUB OPTIMISTE DE BROWNSBURG-CHATHAM

Le Club Optimiste Brownsburg-Chatham 2013 a été heureux de réaliser, pour les citoyens, le tirage de cartes cadeaux (Boutique Méli Mélo Rigolo) lors du Carnaval d'hiver. Il sera présent cet été le 23 juin, lors de la Fête nationale. Fera aussi partie des « Fêtes estivales de Brownsburg-Chatham » les 25 juillet, secteur St-Philippe, 1^{er} août secteur centre-ville et 8 août, secteur Pine Hill.

D'autres activités de levée de fonds sont en préparation pour accomplir leur mandat : Ami de la jeunesse. Vous désirez donner du temps, et vous investir dans votre communauté, visitez notre Page Facebook  et communiquez avec nous au 450-533-6082.



La Branche culturelle

Information : **Lise au 450 533-6812**
Marielle au 450 533-6956

Infos au 450 495-8022 et sur le blogue brancheculturelle.wordpress.com.
Vous pouvez aussi nous suivre sur 

Pour être au courant de nos activités, inscription sur la liste d'envoi :
brancheculturelle@outlook.com

Exposition au restaurant Le Faimfino – 338, rue des Érables – 450 407-0708



13 mai au 5 juillet : **Suzanne Boris** (portraits, huile)

8 juillet au 30 août : **Michel Dufour**

2 septembre au 25 octobre : **Suzanne Danis**.

Deux spectacles à l'église St-Louis-de-France – 354, rue Principale

3 et 4 juillet : **Le Cœur en chaleur** (théâtre) – 20 h

Billet au coût de 18,50 \$

Une savoureuse comédie où un jeune homme et sa soeur découvrent la nouvelle carrière de rappeuse de leur mère en pleine ménopause.

(Également les 11, 18 et 25 juillet au Golf l'Oasis.)

Une production du « Théâtre de la Petite Majuscule ».



1^{er} août : **Génération YÉYÉ** (théâtre musical) – 19 h

Dans le cadre des Fêtes estivales de Brownsburg-Chatham.

Billet au coût de 20 \$ chacun.

Venez vivre ou revivre l'époque des « baby-boomers », pour le plaisir des rythmes et de la danse!

Une production de « Les Productions Coup D'Chœur ».



À surveiller les 25, 26 et 27 septembre : Nous vous préparons une belle programmation familiale et patrimoniale pour les Journées de la culture. Billets disponibles à La Branche culturelle, à l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la bibliothèque municipale.

DES NOUVELLES DES PRODUCTIONS COUP D'CHŒUR



Pour souligner leur 10^{ème} anniversaire, Les Productions Coup D'Chœur présenteront « **Il était une fois, il y a 10 ans...** » le samedi 24 octobre prochain à la Salle Naya de la Polyvalente Lavigne de Lachute. Et pour demeurer dans cet esprit festif, « **Hommage à Fugain & à son Big Bazar** » y sera également présenté le dimanche 25 octobre. Notez que la directrice artistique, **Marie-Josée Lafortune**, prépare déjà le concert de Noël annuel et recherche des jeunes amateurs de chant choral, de la 3^{ème} à la 6^{ème} année, qui fréquentent les écoles Bouchard et Saint-Philippe.

Aucun frais d'inscription à cette activité puisqu'il s'agit d'un concert bénéfique pour « Les Productions Coup D'Chœur » ainsi que pour la Paroisse Ste-Trinité.

Information : **Marie-Josée Lafortune 450-562-9430**



MAISON DES JEUNES DE BROWNSBURG-CHATHAM

En février 2015, quelques jeunes ont eu la chance de rencontrer le réalisateur du film « Le Scaphandrier », monsieur Alain Vézina, qui leur a permis de découvrir les techniques et étapes à suivre afin de réussir un maquillage de scène servant à la création d'un personnage monstrueux. Par la suite, ils ont eu la possibilité de visionner le film en question. Cette sortie fut agrémentée par un repas au McDonald de Lachute, gracieuseté du gérant (M. Patrick Raymond) ce qui fut bien apprécié. Un Bistro-spaghetti a été organisé par les employés de la MDJ, en mars 2015. Cette activité a permis aux jeunes de démontrer leur capacité exemplaire à tenir un rôle important et responsable en tant que chef et serveur (euse). Une activité réussie avec brio. La visite à la cabane à sucre « Charlebois » a su enthousiasmer les jeunes qui ont pu y prendre un bon repas.

Pour consulter notre programmation, visitez notre page :
<https://www.facebook.com/maisondejeunesbrownsburg-chatham>

Toute l'équipe de la MDJ vous salue !



ACTIVITES À VENIR

Course amicale de Canot-Kayak de Pine Hill !

Pour une troisième année consécutive, une course amicale (amateur) de canot-kayak se déroulera à l'Hôtel du Chasseur, situé au 38, chemin Saint-Michel à Pine Hill.

Quand : samedi le 27 juin 2015

Coût : 20 \$ l'inscription (incluant le diner et cadeaux)

Pour inscriptions : vous présenter à l'Hôtel du Chasseur, par contre, il est préférable de réserver à l'avance (par téléphone). Les inscriptions seront acceptées jusqu'à 11 h le jour même.

Musique, animation et prix de présences (pour les participants).



Avec sa belle grande terrasse le Bistro Julianna's se fera un plaisir de vous accueillir. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de participer en si grand nombre à cet événement.

Les adolescents accompagnés d'un parent ainsi que les gens de l'extérieur sont bienvenue. **Information : 450 533-5555**

GRUPE DE LA SAGESSE / ST-MICHEL – PINE HILL

Vente de garage suivi d'un souper spaghetti
 Quand : Les samedis 4 juillet et 8 août 2015.

Nous serons de retour mercredi le 2 septembre 2015

On vous attend !

Information : Micheline Tessier au 450 533-9949



CAMPING ET MARINA de Brownsburg-Chatham

Après un hiver sibérien, le camping municipal de Brownsburg-Chatham sera heureux de vous accueillir afin de profiter de la belle saison. **N'oubliez pas, l'entrée est gratuite pour les résidents de Brownsburg-Chatham !**

Activités prévues (sujet à changements)

20 juin :	fête de la St-Jean	1 ^{er} août :	chansonnier à la marina
27 juin :	vente de garage	8 août :	activités sur la plage
4 juillet :	activités sur la plage (volley-ball, châteaux de sable, musique)		(volley-ball, châteaux de sable, musique)
11 juillet :	chansonnier à la marina	15 août :	épluchette de blé d'inde avec maquilleuse
18 juillet :	soirée dansante costumée à la marina	22 août :	olympiades
25 juillet :	balades en carriole	29 août :	soirée dansante costumée



Nous vous invitons à venir nous rendre visite. La plage est ouverte à partir de juin. Pour plus d'informations visitez notre page au www.brownsburgchatham.ca



On vous attend en grand nombre !

BIBLIOTHÈQUE

La lecture s'approprie au gré des jours ensoleillés ou pluvieux. Venez découvrir un univers d'informations, de fantaisie et d'évasion. De nombreuses nouveautés à votre disposition régulièrement.

Nous n'avons pas le document que vous demandez ? Si une bibliothèque associée le possède, nous pouvons vous le commander pour un emprunt. **Adepte du livre numérique ?** En étant abonné à «votre» bibliothèque, vous avez accès au prêt numérique via le centre régional des bibliothèques publiques des Laurentides.

Au plaisir de vous servir et bon été à tous ! L'équipe de la biblio.

Suivez nous aussi sur Facebook :



bibliothèque Brownsburg-Chatham

Ateliers divers de mise en forme adaptés aux aînés.

Venez-vous joindre à nous, tous les mercredis de 10 h à 11 h à compter du 16 septembre 2015.



Information : Gisèle Lauzon au 450 533-6917



ACTIVITÉS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LOUIS-RENAUD 270, ROUTE DU CANTON (SECTEUR SAINT-PHILIPPE)

Cours de Zumba

Les cours sont offerts les mardis à compter du 15 septembre 2015 et les jeudis à compter du 10 septembre 2015, de 18 h 30 à 19 h 30. Tarifs : 10 \$ pour un cours ou carte offerte pour la session **.

Inscription : 15 minutes avant le cours. Minimum 10 personnes.

Information : Nancy Lussier 450 566-6345.

nancylussier.zumba.com pour plus de détails, voir les événements à venir et pour connaître toutes les promotions en vigueur **

Chasse aux cocos de Pâques du Club optimiste de Brownsburg-Chatham

La Ville de Brownsburg-Chatham aimerait remercier le **Club optimiste de Brownsburg-Chatham** pour l'organisation d'une **chasse aux cocos de Pâques le 5 avril dernier**. Une belle occasion pour nos jeunes de se sucrer le bec avec du bon chocolat de la Chocolaterie l'Éveil du printemps de Brownsburg-Chatham.



Rase-o-thon Gilles Emond



Serge Riendeau, Maire

Pierre Leclerc, Conseiller

Le 17 mai dernier, un rase-o-thon était organisé au parc des Vétérans au profit de la **Société Canadienne du cancer**. La Ville de Brownsburg-Chatham aimerait remercier les organisateurs de cette levée de fonds ainsi que pour l'organisation des activités familiales de la journée, notamment madame Karine Emond. Il est à noter que **certain membres du Conseil municipal sont passés sous le rasoir pour la bonne cause !**

Des nouvelles de la Clique des 0 à 5 ans

Tenez-vous au courant des activités de la **Clique des 0 à 5 ans** sur le site web www.brownsburgchatham.ca

Des activités divertissantes et éducatives sont présentées par notre **Agente de coordination en loisirs, Caroline Giroux**. La Ville de Brownsburg-Chatham tient à remercier le **Comité d'action local d'Argenteuil**, ainsi que **Québec en forme Argenteuil** pour leur participation financière dans ce projet.

Pour plus d'informations : 450 533-6687 poste 2818





FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

Samedi le 20 juin • Camping municipal

(Route 344, Secteur Saint-Philippe)

Programmation :

- 15 h : Courir Bleu - Au Rythme du Nord (\$) ;
- 16 h : Clique des 0-5 ans ;
- 17 h : Méchoui (\$) ;
- 20 h 15 : Mot du maire ;
- 20 h 30 : Spectacle de Sylvain Lacerte ;
- 21 h 30 : Feux d'artifice ;
- 22 h : Spectacle de Sylvain Lacerte.



Mardi le 23 juin • Parc des Vétérans

(rue Principale / secteur Brownsburg)

Heure : 17 h à 22 h 30

Programmation :

- Dès 15 h : Clique des 0-5 ans,
BBQ et animation (Club optimiste) ;
- 17 h à 21 h : Maquillage pour les enfants ;
- 19 h 45 : Mot du maire ;
- 20 h : Spectacle d'Éric Poulin et ses musiciens ;
- 22 h : Spectacle de cracheurs de feu.

Accès gratuit pour tous !

Il est interdit d'apporter vos boissons alcoolisées, il sera possible de vous en procurer directement sur le site.

FÊTE DU CANADA

Organisée par la Légion Royale Canadienne, Filiale 71

Date : 1^{er} juillet 2014

Lieu : Parc des Vétérans (Centre-ville)

Heure : 12 h à 17 h



Programmation :

- 13 h : Mot du maire et hymne nationale ;
- 12 h à 17 h : BBQ familiale et chansonnier.

LES FÊTES ESTIVALES DE BROWNSBURG-CHATHAM

Samedi le 25 juillet

Parc Roland-Cadieux

(Rue Aubin, secteur Saint-Philippe)

Samedi le 1^{er} août

Parc de la nature

(Rue Woodland, secteur Brownsburg)

Samedi le 8 août

Terrain de la caserne de pompier

(5 rue Gagné, secteur Pine Hill)

Programmation pour les trois journées 11 h à 16 h 30

- Animation
- Maquillage pour les enfants
- Jeux sportifs
- Structures gonflables
- Restauration
- Visite de camions de pompiers

d'autres activités pourraient s'ajouter à la programmation

Visitez le www.brownsburgchatham.ca pour plus d'informations.

POUR NOUS JOINDRE 450 533-6687

• URGENCE :

Ambulance, pompiers, police et travaux publics en dehors des heures d'ouverture :

911

SERVICE MUNICIPAUX :

Travaux publics :	450 533-6946
Soir et weekend (<i>urgences seulement</i>)	911
Bibliothèque :	450 533-5355
Camping :	450 562-1456
Hôtel-de-Ville :	450 533-6687
Direction générale et greffe :	poste 2832
Taxation et perception :	poste 2823
Urbanisme :	poste 2830
Loisirs et culture :	poste 2831
Sécurité incendie :	poste 2831

Pour des informations additionnelles veuillez consulter notre site Web
www.brownsburgchatham.ca

Vous désirez vous impliquer dans votre communauté?

La Ville de Brownsburg-Chatham est à la recherche de personnes désirant donner des cours de *tennis, soccer, baseball, hockey ou autre*.

Faites-nous part de vos idées. Communiquez avec le **Service loisirs et culture** :
450 533-6687 poste 2831

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 10 h à 20 h

Mercredi et jeudi : 12 h à 20 h

Vendredi et samedi : 12 h à 16 h 30

Pour nous contacter : 200 rue MacVicar
Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 2Z6

Téléphone : 450 533-5355

Messagerie : biblio@brownsburgchatham.ca

LES SÉANCES PUBLIQUES 2015

du Conseil municipal auront lieu aux dates suivantes à 19 h :

Lundi 6 juillet

Lundi 3 août

Mardi 8 septembre

Lundi 5 octobre

Lundi 2 novembre

Lundi 7 décembre

Les séances ordinaires et extraordinaires du Conseil municipal se tiennent à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, 270, route du Canton, Brownsburg-Chatham (secteur Saint-Philippe).